



## Engagements du club :

- Initiation pendant 10 mois
- Fréquence : 1H/ semaine
- Prise de licences B ou A (non remboursées par la FFE)
- Début : décembre 2019
- Fin : octobre 2020 (pause possible en juillet ou août)
- Communication au niveau local et dans les médias
- Envoi de photos et commentaires à la DNEF au moins deux fois durant la session (mars et juin)
- Participation souhaitée à la semaine (ou journée) des échecs au féminin du 1 au 8 mars 2020

## Lieux d'intervention possibles :

- Ecoles, Collèges, lycées
- Maisons de quartier
- Médiathèques
- Structures d'accueil
- Centres sociaux
- Centres pour réfugiés
- Maisons pour tous, etc.

## Engagements de la FFE :

- Aide financière aux 40 premiers clubs inscrits, 200 à 300 euros selon le nombre de jeunes filles licenciées, compte-rendu des animations, à l'appui.
- Matériel de communication offert (affiches, flyers, kakemono...)
- Communication sur un site dédié au projet et auprès des instances du sport.
- Invitation des nouvelles joueuses à participer à une simultanée en présence d'une championne française ainsi qu'à un tournoi rapide primé.
- Récompenses pour les participantes : Tee-shirts « Smart Girls », diplômes pour les joueuses et leurs clubs.
- Coupes, médailles, souvenirs remis lors de la rencontre annuelle

---

*L'intelligence du jeu, l'émotion du sport...*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

6 rue de l'Eglise | 92600 Asnières-sur-Seine | Tél : 01 39 44 65 80 | Fax : 01 30 69 93 15